

## MISSION DE SERVICE CIVIQUE

### **Créer du lien et développer le pouvoir d'agir des usagers du milieu marin**

#### **Médiateur de projets mer et littoral**

#### **Présentation de la Structure**

L'Association pour le Bassin de Thau, labellisée Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement en 2008, est au service de l'intérêt général et mène des projets d'éducation à l'environnement pour le développement durable, d'activités de loisirs et de découverte. Le CPIE Bassin de Thau œuvre principalement sur le territoire de la lagune de Thau et travaille avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Les grands axes d'intervention de l'association sont au nombre de trois :

- Sensibilisation et éducation de tous à l'environnement pour un développement durable ;
- Accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets de développement durable ;
- Animation de réseau et formations.

Le CPIE Bassin de Thau (CPIE BT) est un réseau associatif composé de structures du territoire. En effet, ses 16 structures membres peuvent être à la fois forces de proposition, coordinatrices, conseillères scientifiques et/ou techniques. C'est sous l'ombrelle du CPIE Bassin de Thau qu'elles se retrouvent pour porter ensemble des projets de développement durable pour le territoire.

Le CPIE BT dispose de trois agréments, gages de la qualité de ses missions :

- Agrément Education Nationale
- Agrément Protection de l'Environnement
- Agrément Jeunesse et Education Populaire

#### **Présentation de la mission**

L'association dispose d'un pôle Mer et littoral, chargé de coordonner des projets régionaux et notamment la campagne Ecogestes Méditerranée Occitanie (campagne de sensibilisation des plaisanciers – [www.facebook.com/EcogesteMediterraneeOccitanie](http://www.facebook.com/EcogesteMediterraneeOccitanie) ) et le réseau Sentinelles

de la Mer Occitanie (réseau de programmes de science participative – [www.sentinellesdelamer-occitanie.fr](http://www.sentinellesdelamer-occitanie.fr)).

Le volontaire aura pour mission de participer à la dynamique de réseau au sein de ce pôle mer.

## ACTIVITES DU VOLONTAIRE

La mission proposée au volontaire l'amènera à s'impliquer dans différents axes. Les projets sont coordonnés par la responsable de pôle.

- Coordination de projet : animation du réseau de bénévoles impliqués dans les projets, accompagnement des Sentinelles de la mer dans la conduite de leurs programmes de sciences participatives, lien aux animateurs de la campagne Ecogeste. Suivi des actions
  - Animation de terrain en face à face avec du public : réalisation d'entretien avec les plaisanciers, animation du stand Ecogestes, animation du stand Sentinelles, animation de certains programmes de science participative selon les besoins
  - Communication : soutien à la communication des projets (site internet, réseaux sociaux), participation à la conception de nouveaux outils pédagogiques nécessaires sur stand,
  - Organisation d'évènementiels : soutien à la préparation d'évènementiels à destination du grand public, participation à des temps d'animation en direction du grand public
- En parallèle de ses missions principales, le volontaire sera amené à participer au développement de nouveaux projets.

## Compétences nécessaires

Le volontaire devra être force de proposition dans l'évolution de sa mission.

Savoir être ; Autonomie et rigueur, aisance relationnelle et dialogue avec le public. Goût prononcé pour le travail collectif.

Savoir-faire ; connaissances du monde associatif, du milieu marin, de la science participative et du territoire appréciées.

Permis B et véhicule personnel nécessaire.

## Informations pratiques

Lieu de la mission : Parc technologique et environnemental, Route des Salins 34140 Mèze

Contact : [e.emmanuelli@cpiebassindethau.fr](mailto:e.emmanuelli@cpiebassindethau.fr) : 04 67 24 07 55. Envoyer CV et lettre de motivation par mail.

Site internet de l'association : [www.cpiebassindethau.fr](http://www.cpiebassindethau.fr)

Date de début : Mars 2018

Horaires ; 35h /semaine

Durée de la mission : 8 mois

Indemnités : indemnités légales en vigueur pour les volontaires en SCV